

### Remplissage et Autophobie

Un journal sportif hebdomadaire, essentiellement hippique de notre ville, publie une chronique sur les assassinats de l'automobile. Comme cet article a été décomposé dans *Le Falot*, organe du trotting, nous pouvons, sans blesser l'amour-propre d'auteur de notre confrère, dire ce que nous pensons de cette élocution douloureuse.

Il est entendu que nous ne songeons pas une minute à prendre la défense des chauffards. Nous ne manquons jamais de condamner leurs excès. Mais, l'article en question contient quelques perles qui méritent d'être soulignées.

« Tous ces crimes se commettent sous l'œil paternel de la police... Les préfets, les procureurs de la République sourient devant les réclamations des malheureuses victimes... » — N'oubliez pas, cher confrère, que, d'après vous, ces victimes ont été préalablement mises en bouillie. — Et, plus loin, « vous m'accuserez d'être un ennemi du progrès... Eh ! mon Dieu j'avoue que l'animal me séduit beaucoup plus... » Quel aveu, cher Jannot !

Nous en passons et des meilleures. Mais nous voulons seulement retenir la thèse générale qui est : l'automobile fait du tort à l'hippisme. — Mais non, Monsieur de *Le Falot*, ce sont deux choses différentes qui ne sont pas à comparer, pas plus qu'un pur-sang à un cheval de charrette, pas plus qu'un Apache et un chauffeur, ne vous déplaît !



**A. C. R.**  
Automobile-Club  
du Rhône

**Comité.** — Séance du 5 octobre 1905 — Présents : MM. Cambon, Bernardin, Brun St. Brun Irénée, G. Paule, Ducuryl, Mérien T., B. Lyonnet, Deydier.

**Excusés :** MM. de Montal, H. Pothin, comte de Chabannes.

**Admissions.** — MM. P. Rouchon, présenté par MM. A. Damour et Gauthier ; comte Henry de Monthron, par MM. comte P. de Livron et vicomte de Francleu ; Turquois Justin, par MM. L. Perinot et de Montal ; Dubreuil Henry, par G. et P. Dubreuil ; Lacroix Adolphe, par comte A. de Brosses et comte H. de Thy de Milly.

#### A l'Automobile-Club de France

Le Comité de l'A. C. F. s'est réuni jeudi soir. Au cours de cette séance, le président a informé le Comité que le Conseil d'administration, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés dans la séance du 12 juillet, avait décidé que l'Automobile-Club de France courrait cette année la Coupe Vanderbilt, mais qu'il ne prendrait pas part à cette épreuve en 1906, quelle qu'en soit l'issue en 1905. Une lettre a été adressée, dans ce sens, à l'Automobile-Club d'Amérique.

Sur la proposition du chevalier de Knyff, le Comité a décidé de mettre à l'étude, pour 1906, le programme d'une course, dite du *Bandage des Roues*.

Sur la proposition du marquis de Dion, le Conseil a décidé de mettre à l'étude, pour 1906, le programme d'un concours de résistance de voitures automobiles.

Le Comité a délégué son président et le Conseil d'administration auprès de M. le ministre de l'intérieur pour l'entretenir des mesures qui seraient projetées pour la réglementation de la circulation des automobiles.

Le Comité a décidé également d'adresser à M. le préfet du Puy-de-Dôme et à M. le maire de Clermont-Ferrand une lettre au sujet de l'interpellation que doit apporter à la tribune un sénateur de ce département.

### La Coupe Vanderbilt

Les premiers essais des concurrents sur le circuit de Nassau, dont les dépêches d'Amérique nous apportent le récit, semblent confirmer ce qu'on avait déjà dit du parcours, savoir qu'il est considérablement meilleur et plus vite que l'an dernier. Certains conducteurs prévoient pour le gagnant la vitesse moyenne de 100 kilomètres à l'heure (?).

L'équipe française est arrivée là-bas au complet, ainsi que l'équipe italienne. Mercédès n'aura que 4 voitures.

Qui gagnera ? Fiat est grand favori, pas loin de nos compatriotes et il est probable que la victoire ne peut échapper à nous ou à nos voisins.

Puisqu'il est d'usage de donner un pronostic, disons que nous croyons à la victoire des Darracq avec Hémerly, que nous préférons à son camarade Wagner, moins froid et aussi un peu malchanceux cette année.

Fiat doit suivre de près et Duray ne manquera pas de se classer dans les 4 ou 5 premiers.

Heath, s'il fait un bon commencement de course, a une excellente chance, mais nous ne croyons pas sa voiture assez vite pour être la gagnante.

La Renault, de Silz, remise au point, va pouvoir montrer si le mal qu'on a dit de sa conception est mérité.

Les Mercédès ont figuré honorablement jusqu'ici, mais sans éclat. L'étoile de Je-

natzy a beaucoup pâli. Son vif désir de se réhabiliter lui laissera-t-il le sang-froid nécessaire ?

Quant aux Américains ils ne se considèrent pas, eux-mêmes, comme des concurrents bien dangereux et je crois qu'ils doivent borner leurs prétentions à accomplir une performance honorable.

En résumé, nous croyons à la victoire de l'Ecurie Darracq suivie de Fiat et nous considérons que la coupe de Régularité se disputera entre la France et l'Italie.

OTTO.

### Le mille et le kilomètre à Bourdan

Hier s'est disputé à Bourdan, sur la route classique des records, l'épreuve du mille arrêté et du kilomètre lancé, organisée par le *Journal de l'Automobile*.

Le temps, bien que couvert, était beau, la route en bon état. Un public assez nombreux a suivi l'épreuve.

On a d'abord disputé le Mille arrêté, qui a fourni à Peugeot, avec sa terrible équipe de motocyclettes, l'occasion de nouveaux succès.

**Mille arrêté, résultats.** — **Touristes (motocycles tiers de litre).** — 1. Gippone (Peugeot), 1' 17" 3/5 ; 2. Cissac (Peugeot), 1' 20" 3/5 ; 3. Thomas (Buchet), 1' 23" ; 4. Quentin (Constant), 1' 28" 2/5 ; 5. Quentin (Pierre), 1' 29" ; 6. Chanon (Villemain), 1' 30" ; 7. Anzani (Buchet), arrêté.

**Tri-cars, cylindres d'un demi-litre.** — 1. Vandele (Stimula), 1' 42" 2/5 ; 2. Rivierre (Contal), 1' 53" 1/5 ; 3. Villemain (Contal), 1' 58" ; 4. Anzani (Buchet), 1' 58" ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Voitures, 1<sup>re</sup> catégorie au-dessous de 3.500 fr.** — 1. Cachet (Boyer), 2' 28" 2/5 ; 2. Bailleu (Bailleu), 2' 34" 3/5.

**2<sup>e</sup> catégorie.** — 1. Lucien (Boyer), 2' 20" 1/5 ; 2. Demard (Boyer), 1' 53" 1/5 ; 3. Delaunay (Boyer), 1' 54" 2/5 ; 4. Roy (Roy), 1' 57" 3/5 ; 5. Lahargue (Boyer), 2' 8" 4/5 ; 6. Stal (Stal), 2' 15" 4/5 ; 7. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 8. Chanon (Villemain), 50".

**3<sup>e</sup> catégorie (de 6.000 à 9.000 fr.).** — 1. Demard (Boyer), 1' 53" 1/5 ; 2. Delaunay (Boyer), 1' 54" 2/5 ; 3. Roy (Roy), 1' 57" 3/5 ; 4. Lahargue (Boyer), 2' 8" 4/5 ; 5. Stal (Stal), 2' 15" 4/5 ; 6. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 7. Chanon (Villemain), 50".

**4<sup>e</sup> catégorie (de 9.000 à 14.000 fr.).** — 1. Chanon (Villemain), 1' 29" 2/5 ; 2. Baras, 1' 30" 1/5 ; 3. Deguingand (Vinot-Deguingand), 1' 30" 1/5 ; 4. Duzoul (Florentia), 1' 57" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**5<sup>e</sup> catégorie (de 14.000 à 18.000 fr.).** — 1. Balbot (Berliet), 1' 12" ; 2. Graves (Mercédès), 1' 18" ; 3. Gasté (Radia), 1' 21" 2/5 ; 4. Marnier (Radia), 1' 46".

**Vitesse. — Motocyclettes de 50 kil.** — 1. Cissac (Peugeot), 53" 1/5 ; 2. Gippone (Peugeot), 59" ; 3. Champoiseau (Peugeot), 1' 1" 1/5 ; 4. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Motocyclettes de 50 à 250 kil.** — 1. Chauvel (Aleyon), 1' 28" 2/5 ; 2. Bailleu (Bailleu), 2' 34" 3/5 ; 3. Chanon (Villemain), 1' 29" 2/5 ; 4. Duzoul (Florentia), 1' 57" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Voitures de 250 à 400 kil.** — 1. De la Tourelle (Darracq), 1' 37" 2/5 ; 2. Bailleu (Bailleu), 2' 34" 3/5 ; 3. Chanon (Villemain), 1' 29" 2/5 ; 4. Duzoul (Florentia), 1' 57" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Voitures légères 400 kil.** — 1. Hanriot (Darracq), 1' 37" 2/5 ; 2. Bailleu (Bailleu), 2' 34" 3/5 ; 3. Chanon (Villemain), 1' 29" 2/5 ; 4. Duzoul (Florentia), 1' 57" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Grosses voitures (de 650 à 1.000 kil.).** — 1. Clifford Earp (Napier), 53" 4/5 ; 2. Faure (Mercédès), 1' 8" 4/5 ; 3. Chanon (Villemain), 1' 29" 2/5 ; 4. Duzoul (Florentia), 1' 57" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Motocyclettes (tiers de litre).** — 1. Gippone (Peugeot), 44" 2/5 ; 2. Anzani (Buchet), 41" 4/5 ; 3. Thomas (Buchet), 41" 4/5 ; 4. Cissac (Peugeot), 42" 1/5 ; 5. Contant (Quentin), 43" 4/5 ; 6. X... (Quentin), 44" 3/5 ; 7. Pierre (Quentin), 46" 1/5 ; 8. Chanon (Villemain), 50".

**Tri-cars (cylindres demi-litre).** — 1. Chanon (Villemain), 50" ; 2. Rivierre (Contal), 54" 2/5 ; 3. Villemain (Contal), 1' 28" 2/5 ; 4. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**Voitures de tourisme, première catégorie.** — 1. Bailleu (Bailleu), 1' 31" 2/5 ; 2. Cachet (Boyer), 1' 31" 4/5 ; 3. Chanon (Villemain), 1' 29" 2/5 ; 4. Duzoul (Florentia), 1' 57" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**2<sup>e</sup> catégorie.** — 1. Demmer (Boyer), 1' ; 2. Boucher (Boyer), 1' 5" 3/5 ; 3. Lucien (Boyer), 1' 6" 1/5 ; 4. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**3<sup>e</sup> catégorie.** — 1. Delaunay (Boyer), 1' 2" 2/5 ; 2. Chanon (Villemain), 50" ; 3. Villemain (Contal), 1' 28" 2/5 ; 4. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**4<sup>e</sup> catégorie.** — 1. Vinot-Deguingand 48" 1/5 ; 2. Chanon (Villemain), 48" 3/5 ; 3. Barras 49" ; 4. Anzani (Buchet), 1' 10" 2/5 ; 5. Gaubert (Chanon), 2' 38" 3/5.

**5<sup>e</sup> catégorie.** — 1. Gasté (Radia) 44" 2/5 ; 2. Marnier (Radia) 54" 2/5 ; 3. Chanon (Villemain), 50" ; 4. Graves (Mercédès) 44" 2/5 ; 5. Chanon (Villemain), 50" ; 6. Chanon (Villemain), 50" ; 7. Chanon (Villemain), 50" ; 8. Chanon (Villemain), 50" ; 9. Chanon (Villemain), 50" ; 10. Chanon (Villemain), 50" ; 11. Chanon (Villemain), 50" ; 12. Chanon (Villemain), 50" ; 13. Chanon (Villemain), 50" ; 14. Chanon (Villemain), 50" ; 15. Chanon (Villemain), 50" ; 16. Chanon (Villemain), 50" ; 17. Chanon (Villemain), 50" ; 18. Chanon (Villemain), 50" ; 19. Chanon (Villemain), 50" ; 20. Chanon (Villemain), 50" ; 21. Chanon (Villemain), 50" ; 22. Chanon (Villemain), 50" ; 23. Chanon (Villemain), 50" ; 24. Chanon (Villemain), 50" ; 25. Chanon (Villemain), 50" ; 26. Chanon (Villemain), 50" ; 27. Chanon (Villemain), 50" ; 28. Chanon (Villemain), 50" ; 29. Chanon (Villemain), 50" ; 30. Chanon (Villemain), 50" ; 31. Chanon (Villemain), 50" ; 32. Chanon (Villemain), 50" ; 33. Chanon (Villemain), 50" ; 34. Chanon (Villemain), 50" ; 35. Chanon (Villemain), 50" ; 36. Chanon (Villemain), 50" ; 37. Chanon (Villemain), 50" ; 38. Chanon (Villemain), 50" ; 39. Chanon (Villemain), 50" ; 40. Chanon (Villemain), 50" ; 41. Chanon (Villemain), 50" ; 42. Chanon (Villemain), 50" ; 43. Chanon (Villemain), 50" ; 44. Chanon (Villemain), 50" ; 45. Chanon (Villemain), 50" ; 46. Chanon (Villemain), 50" ; 47. Chanon (Villemain), 50" ; 48. Chanon (Villemain), 50" ; 49. Chanon (Villemain), 50" ; 50. Chanon (Villemain), 50" ; 51. Chanon (Villemain), 50" ; 52. Chanon (Villemain), 50" ; 53. Chanon (Villemain), 50" ; 54. Chanon (Villemain), 50" ; 55. Chanon (Villemain), 50" ; 56. Chanon (Villemain), 50" ; 57. Chanon (Villemain), 50" ; 58. Chanon (Villemain), 50" ; 59. Chanon (Villemain), 50" ; 60. Chanon (Villemain), 50" ; 61. Chanon (Villemain), 50" ; 62. Chanon (Villemain), 50" ; 63. Chanon (Villemain), 50" ; 64. Chanon (Villemain), 50" ; 65. Chanon (Villemain), 50" ; 66. Chanon (Villemain), 50" ; 67. Chanon (Villemain), 50" ; 68. Chanon (Villemain), 50" ; 69. Chanon (Villemain), 50" ; 70. Chanon (Villemain), 50" ; 71. Chanon (Villemain), 50" ; 72. Chanon (Villemain), 50" ; 73. Chanon (Villemain), 50" ; 74. Chanon (Villemain), 50" ; 75. Chanon (Villemain), 50" ; 76. Chanon (Villemain), 50" ; 77. Chanon (Villemain), 50" ; 78. Chanon (Villemain), 50" ; 79. Chanon (Villemain), 50" ; 80. Chanon (Villemain), 50" ; 81. Chanon (Villemain), 50" ; 82. Chanon (Villemain), 50" ; 83. Chanon (Villemain), 50" ; 84. Chanon (Villemain), 50" ; 85. Chanon (Villemain), 50" ; 86. Chanon (Villemain), 50" ; 87. Chanon (Villemain), 50" ; 88. Chanon (Villemain), 50" ; 89. Chanon (Villemain), 50" ; 90. Chanon (Villemain), 50" ; 91. Chanon (Villemain), 50" ; 92. Chanon (Villemain), 50" ; 93. Chanon (Villemain), 50" ; 94. Chanon (Villemain), 50" ; 95. Chanon (Villemain), 50" ; 96. Chanon (Villemain), 50" ; 97. Chanon (Villemain), 50" ; 98. Chanon (Villemain), 50" ; 99. Chanon (Villemain), 50" ; 100. Chanon (Villemain), 50" ; 101. Chanon (Villemain), 50" ; 102. Chanon (Villemain), 50" ; 103. Chanon (Villemain), 50" ; 104. Chanon (Villemain), 50" ; 105. Chanon (Villemain), 50" ; 106. Chanon (Villemain), 50" ; 107. Chanon (Villemain), 50" ; 108. Chanon (Villemain), 50" ; 109. Chanon (Villemain), 50" ; 110. Chanon (Villemain), 50" ; 111. Chanon (Villemain), 50" ; 112. Chanon (Villemain), 50" ; 113. Chanon (Villemain), 50" ; 114. Chanon (Villemain), 50" ; 115. Chanon (Villemain), 50" ; 116. Chanon (Villemain), 50" ; 117. Chanon (Villemain), 50" ; 118. Chanon (Villemain), 50" ; 119. Chanon (Villemain), 50" ; 120. Chanon (Villemain), 50" ; 121. Chanon (Villemain), 50" ; 122. Chanon (Villemain), 50" ; 123. Chanon (Villemain), 50" ; 124. Chanon (Villemain), 50" ; 125. Chanon (Villemain), 50" ; 126. Chanon (Villemain), 50" ; 127. Chanon (Villemain), 50" ; 128. Chanon (Villemain), 50" ; 129. Chanon (Villemain), 50" ; 130. Chanon (Villemain), 50" ; 131. Chanon (Villemain), 50" ; 132. Chanon (Villemain), 50" ; 133. Chanon (Villemain), 50" ; 134. Chanon (Villemain), 50" ; 135. Chanon (Villemain), 50" ; 136. Chanon (Villemain), 50" ; 137. Chanon (Villemain), 50" ; 138. Chanon (Villemain), 50" ; 139. Chanon (Villemain), 50" ; 140. Chanon (Villemain), 50" ; 141. Chanon (Villemain), 50" ; 142. Chanon (Villemain), 50" ; 143. Chanon (Villemain), 50" ; 144. Chanon (Villemain), 50" ; 145. Chanon (Villemain), 50" ; 146. Chanon (Villemain), 50" ; 147. Chanon (Villemain), 50" ; 148. Chanon (Villemain), 50" ; 149. Chanon (Villemain), 50" ; 150. Chanon (Villemain), 50" ; 151. Chanon (Villemain), 50" ; 152. Chanon (Villemain), 50" ; 153. Chanon (Villemain), 50" ; 154. Chanon (Villemain), 50" ; 155. Chanon (Villemain), 50" ; 156. Chanon (Villemain), 50" ; 157. Chanon (Villemain), 50" ; 158. Chanon (Villemain), 50" ; 159. Chanon (Villemain), 50" ; 160. Chanon (Villemain), 50" ; 161. Chanon (Villemain), 50" ; 162. Chanon (Villemain), 50" ; 163. Chanon (Villemain), 50" ; 164. Chanon (Villemain), 50" ; 165. Chanon (Villemain), 50" ; 166. Chanon (Villemain), 50" ; 167. Chanon (Villemain), 50" ; 168. Chanon (Villemain), 50" ; 169. Chanon (Villemain), 50" ; 170. Chanon (Villemain), 50" ; 171. Chanon (Villemain), 50" ; 172. Chanon (Villemain), 50" ; 173. Chanon (Villemain), 50" ; 174. Chanon (Villemain), 50" ; 175. Chanon (Villemain), 50" ; 176. Chanon (Villemain), 50" ; 177. Chanon (Villemain), 50" ; 178. Chanon (Villemain), 50" ; 179. Chanon (Villemain), 50" ; 180. Chanon (Villemain), 50" ; 181. Chanon (Villemain), 50" ; 182. Chanon (Villemain), 50" ; 183. Chanon (Villemain), 50" ; 184. Chanon (Villemain), 50" ; 185. Chanon (Villemain), 50" ; 186. Chanon (Villemain), 50" ; 187. Chanon (Villemain), 50" ; 188. Chanon (Villemain), 50" ; 189. Chanon (Villemain), 50" ; 190. Chanon (Villemain), 50" ; 191. Chanon (Villemain), 50" ; 192. Chanon (Villemain), 50" ; 193. Chanon (Villemain), 50" ; 194. Chanon (Villemain), 50" ; 195. Chanon (Villemain), 50" ; 196. Chanon (Villemain), 50" ; 197. Chanon (Villemain), 50" ; 198. Chanon (Villemain), 50" ; 199. Chanon (Villemain), 50" ; 200. Chanon (Villemain), 50" ; 201. Chanon (Villemain), 50" ; 202. Chanon (Villemain), 50" ; 203. Chanon (Villemain), 50" ; 204. Chanon (Villemain), 50" ; 205. Chanon (Villemain), 50" ; 206. Chanon (Villemain), 50" ; 207. Chanon (Villemain), 50" ; 208. Chanon (Villemain), 50" ; 209. Chanon (Villemain), 50" ; 210. Chanon (Villemain), 50" ; 211. Chanon (Villemain), 50" ; 212. Chanon (Villemain), 50" ; 213. Chanon (Villemain), 50" ; 214. Chanon (Villemain), 50" ; 215. Chanon (Villemain), 50" ; 216. Chanon (Villemain), 50" ; 217. Chanon (Villemain), 50" ; 218. Chanon (Villemain), 50" ; 219. Chanon (Villemain), 50" ; 220. Chanon (Villemain), 50" ; 221. Chanon (Villemain), 50" ; 222. Chanon (Villemain), 50" ; 223. Chanon (Villemain), 50" ; 224. Chanon (Villemain), 50" ; 225. Chanon (Villemain), 50" ; 226. Chanon (Villemain), 50" ; 227. Chanon (Villemain), 50" ; 228. Chanon (Villemain), 50" ; 229. Chanon (Villemain), 50" ; 230. Chanon (Villemain), 50" ; 231. Chanon (Villemain), 50" ; 232. Chanon (Villemain), 50" ; 233. Chanon (Villemain), 50" ; 234. Chanon (Villemain), 50" ; 235. Chanon (Villemain), 50" ; 236. Chanon (Villemain), 50" ; 237. Chanon (Villemain), 50" ; 238. Chanon (Villemain), 50" ; 239. Chanon (Villemain), 50" ; 240. Chanon (Villemain), 50" ; 241. Chanon (Villemain), 50" ; 242. Chanon (Villemain), 50" ; 243. Chanon (Villemain), 50" ; 244. Chanon (Villemain), 50" ; 245. Chanon (Villemain), 50" ; 246. Chanon (Villemain), 50" ; 247. Chanon (Villemain), 50" ; 248. Chanon (Villemain), 50" ; 249. Chanon (Villemain), 50" ; 250. Chanon (Villemain), 50" ; 251. Chanon (Villemain), 50" ; 252. Chanon (Villemain), 50" ; 253. Chanon (Villemain), 50" ; 254. Chanon (Villemain), 50" ; 255. Chanon (Villemain), 50" ; 256. Chanon (Villemain), 50" ; 257. Chanon (Villemain), 50" ; 258. Chanon (Villemain), 50" ; 259. Chanon (Villemain), 50" ; 260. Chanon (Villemain), 50" ; 261. Chanon (Villemain), 50" ; 262. Chanon (Villemain), 50" ; 263. Chanon (Villemain), 50" ; 264. Chanon (Villemain), 50" ; 265. Chanon (Villemain), 50" ; 266. Chanon (Villemain), 50" ; 267. Chanon (Villemain), 50" ; 268. Chanon (Villemain), 50" ; 269. Chanon (Villemain), 50" ; 270. Chanon (Villemain), 50" ; 271. Chanon (Villemain), 50" ; 272. Chanon (Villemain), 50" ; 273. Chanon (Villemain), 50" ; 274. Chanon (Villemain), 50" ; 275. Chanon (Villemain), 50" ; 276. Chanon (Villemain), 50" ; 277. Chanon (Villemain), 50" ; 278. Chanon (Villemain), 50" ; 279. Chanon (Villemain), 50" ; 280. Chanon (Villemain), 50" ; 281. Chanon (Villemain), 50" ; 282. Chanon (Villemain), 50" ; 283. Chanon (Villemain), 50" ; 284. Chanon (Villemain), 50" ; 285. Chanon (Villemain), 50" ; 286. Chanon (Villemain), 50" ; 287. Chanon (Villemain), 50" ; 288. Chanon (Villemain), 50" ; 289. Chanon (Villemain), 50" ; 290. Chanon (Villemain), 50" ; 291. Chanon (Villemain), 50" ; 292. Chanon (Villemain), 50" ; 293. Chanon (Villemain), 50" ; 294. Chanon (Villemain), 50" ; 295. Chanon (Villemain), 50" ; 296. Chanon (Villemain), 50" ; 297. Chanon (Villemain), 50" ; 298. Chanon (Villemain), 50" ; 299. Chanon (Villemain), 50" ; 300. Chanon (Villemain), 50" ; 301. Chanon (Villemain), 50" ; 302. Chanon (Villemain), 50" ; 303. Chanon (Villemain), 50" ; 304. Chanon (Villemain), 50" ; 305. Chanon (Villemain), 50" ; 306. Chanon (Villemain), 50" ; 307. Chanon (Villemain), 50" ; 308. Chanon (Villemain), 50" ; 309. Chanon (Villemain), 50" ; 310. Chanon (Villemain), 50" ; 311. Chanon (Villemain), 50" ; 312. Chanon (Villemain), 50" ; 313. Chanon (Villemain), 50" ; 314. Chanon (Villemain), 50" ; 315. Chanon (Villemain), 50" ; 316. Chanon (Villemain), 50" ; 317. Chanon (Villemain), 50" ; 318. Chanon (Villemain), 50" ; 319. Chanon (Villemain), 50" ; 320. Chanon (Villemain), 50" ; 321. Chanon (Villemain), 50" ; 322. Chanon (Villemain), 50" ; 323. Chanon (Villemain), 50" ; 324. Chanon (Villemain), 50" ; 325. Chanon (Villemain), 50" ; 326. Chanon (Villemain), 50" ; 327. Chanon (Villemain), 50" ; 328. Chanon (Villemain), 50" ; 329. Chanon (Villemain), 50" ; 330. Chanon (Villemain), 50" ; 331. Chanon (Villemain), 50" ; 332. Chanon (Villemain), 50" ; 333. Chanon (Villemain), 50" ; 334. Chanon (Villemain), 50" ; 335. Chanon (Villemain), 50" ; 336. Chanon (Villemain), 50" ; 337. Chanon (Villemain), 50" ; 338. Chanon (Villemain), 50" ; 339. Chanon (Villemain), 50" ; 340. Chanon (Villemain), 50" ; 341. Chanon (Villemain), 50" ; 342. Chanon (Villemain), 50" ; 343. Chanon (Villemain), 50" ; 344. Chanon (Villemain), 50" ; 345. Chanon (Villemain), 50" ; 346. Chanon (Villemain), 50" ; 347. Chanon (Villemain), 50" ; 348. Chanon (Villemain), 50" ; 349. Chanon (Villemain), 50" ; 350. Chanon (Villemain), 50" ; 351. Chanon (Villemain), 50" ; 352. Chanon (Villemain), 50" ; 353. Chanon (Villemain), 50" ; 354. Chanon (Villemain), 50" ; 355. Chanon (Villemain), 50" ; 356. Chanon (Villemain), 50" ; 357. Chanon (Villemain), 50" ; 358. Chanon (Villemain), 50" ; 359. Chanon (Villemain), 50" ; 360. Chanon (Villemain), 50" ; 361. Chanon (Villemain), 50" ; 362. Chanon (Villemain), 50" ; 363. Chanon (Villemain), 50" ; 364. Chanon (Villemain), 50" ; 365. Chanon (Villemain), 50" ; 366. Chanon (Villemain), 50" ; 367. Chanon (Villemain), 50" ; 368. Chanon (Villemain), 50" ; 369. Chanon (Villemain), 50" ; 370. Chanon (Villemain), 50" ; 371. Chanon (Villemain), 50" ; 372. Chanon (Villemain), 50" ; 373. Chanon (Villemain), 50" ; 374. Chanon (Villemain), 50" ; 375. Chanon (Villemain), 50" ; 376. Chanon (Villemain), 50" ; 377. Chanon (Villemain), 50" ;